

# Protection du site d'écrasement des Dronières à Cruseilles

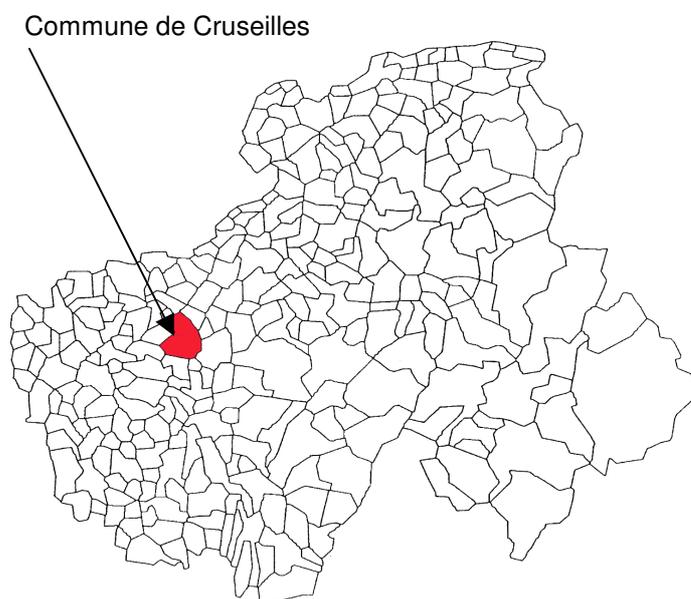
Année 2008



Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO)  
délégation Haute-Savoie

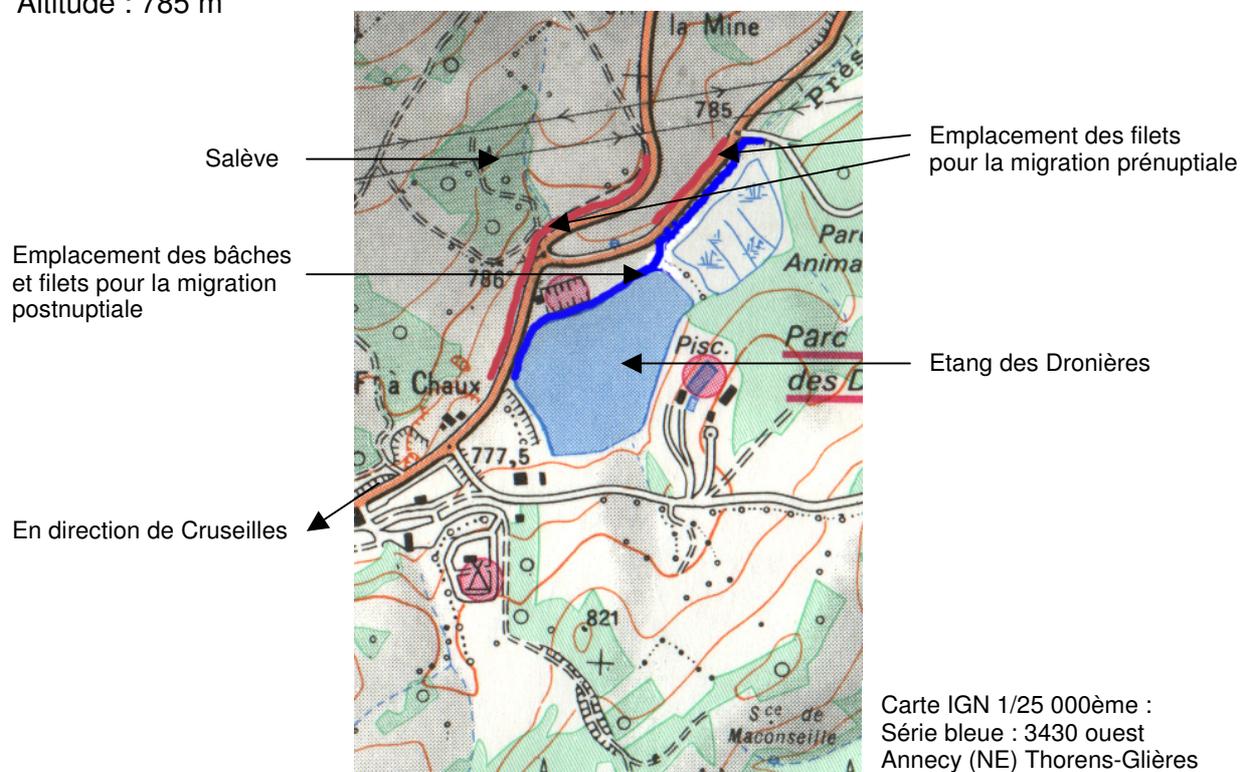


## Localisation de la commune de Cruseilles



Localisation précise du site et des dispositifs de protection :

Altitude : 785 m



## Résultats des comptages 2008 :

Le site a fait l'objet d'un suivi journalier par barrières de capture du 25 février au 23 avril 2008. Notons que l'effort de protection sur ce site est porté, depuis la mise en place de l'opération, sur la population particulièrement importante de Crapaud commun. De ce fait la plupart des données recueillies concerne cette espèce ; celles relatives aux autres espèces (Triton alpestre et Grenouille rousse) étant plus « anecdotiques ».

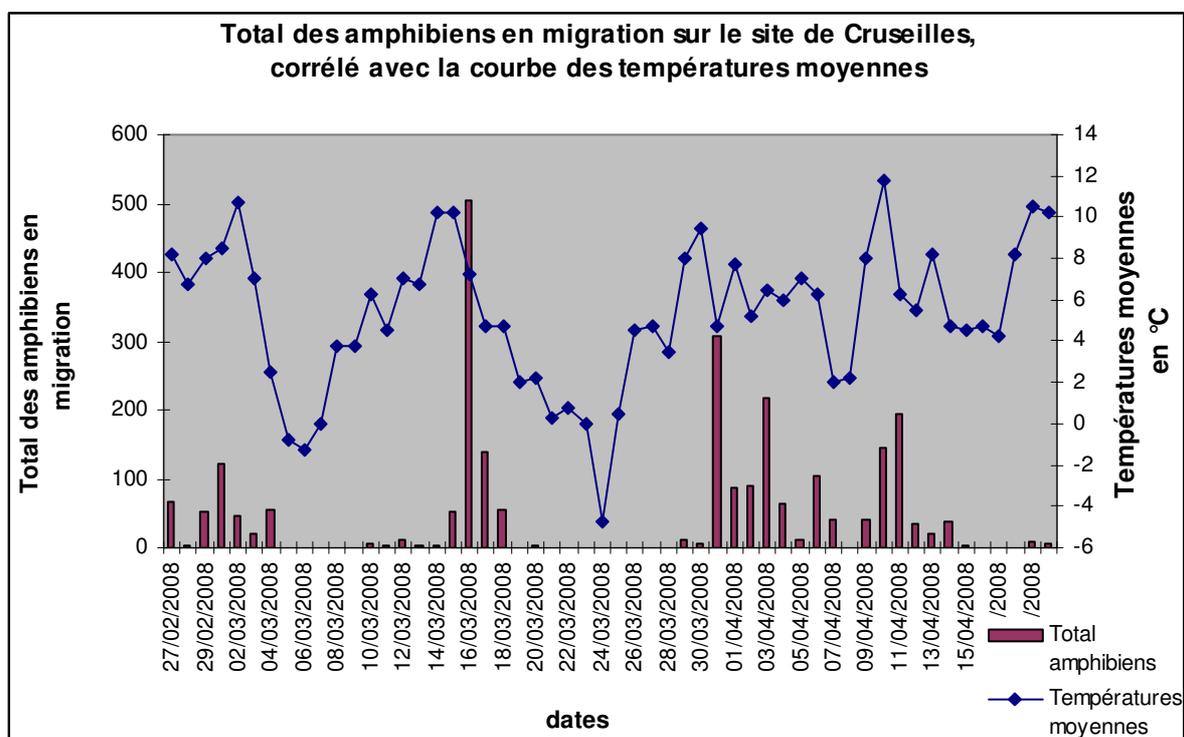
Ainsi la petite population de Grenouille rousse présente sur le site n'a pas été estimée.

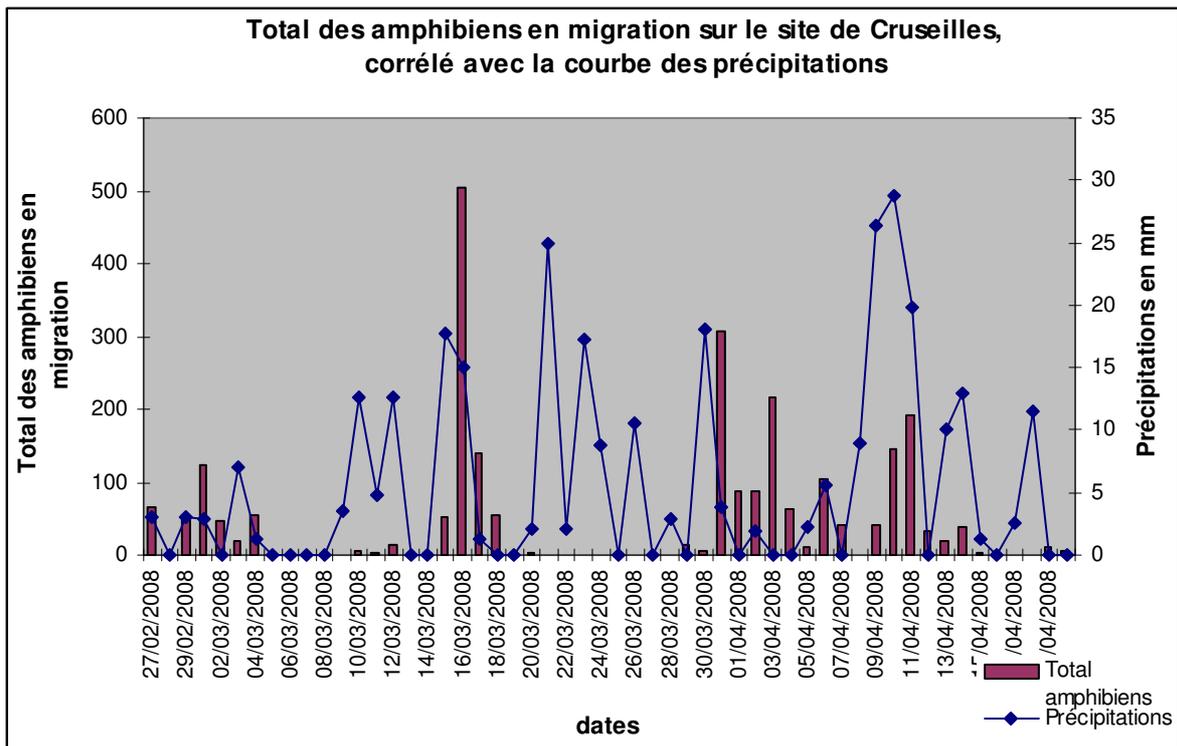
Nom français	Nom latin	Sauvés		Ss-Total	Ecrasés Route	Total
		Barrières	Route			
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	2518	4	2522	40	2562
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>	4	-	4	-	4
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	9	-	9	-	9
<b>Total</b>		2531	-	2535	40	<b>2575</b>

Notons qu'à ces chiffres, il convient d'ajouter 5 individus de Crapaud commun retrouvés morts dans les seaux : 1 le matin du 16/03 et 4 le matin du 6 avril.

### Sex-ratio :

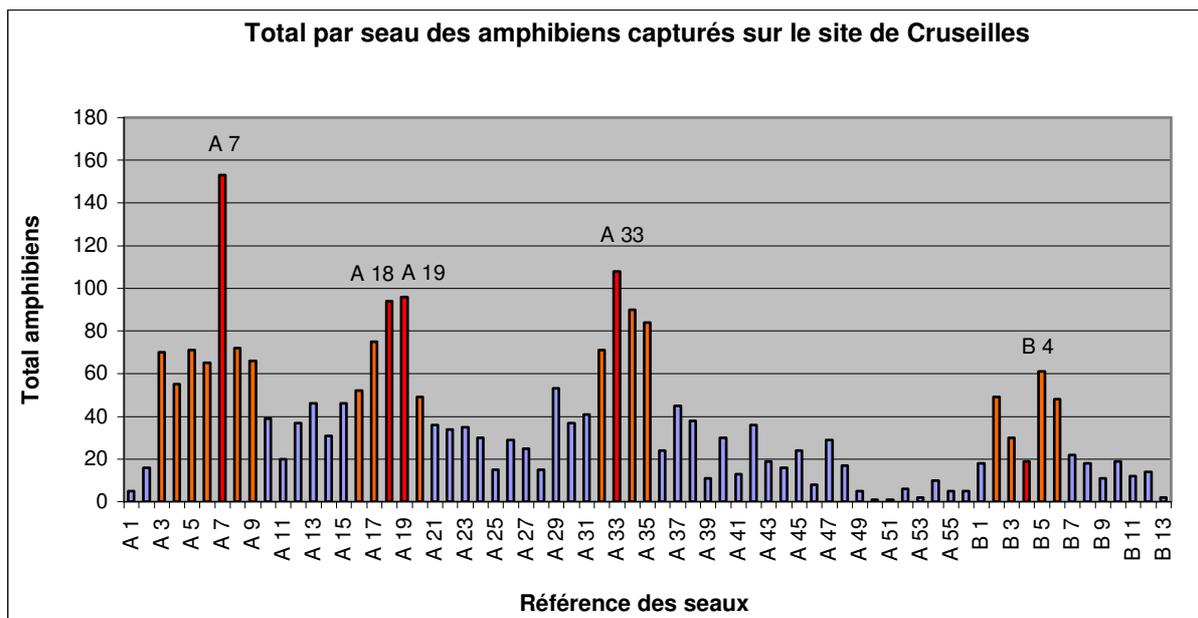
Espèce	Nom latin	Mâles	Femelles	Total	Sex-ratio
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	1951	571	2522	3,42
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>	3	1	4	3
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	4	5	7	0,8





Le total des amphibiens utilisé pour la réalisation de ces histogrammes prend en compte les chiffres relatifs au Crapaud commun, au Triton alpestre, et à la Grenouille rousse (sauvés et écrasés). De la même façon que pour les compte-rendus des opérations menées les années précédentes, les données de température et de pluviométrie proviennent du centre de mesure de Météo France le plus proche du site de protection, à savoir Groisy (commune frontalière de Cruseilles – altitude : 670m).

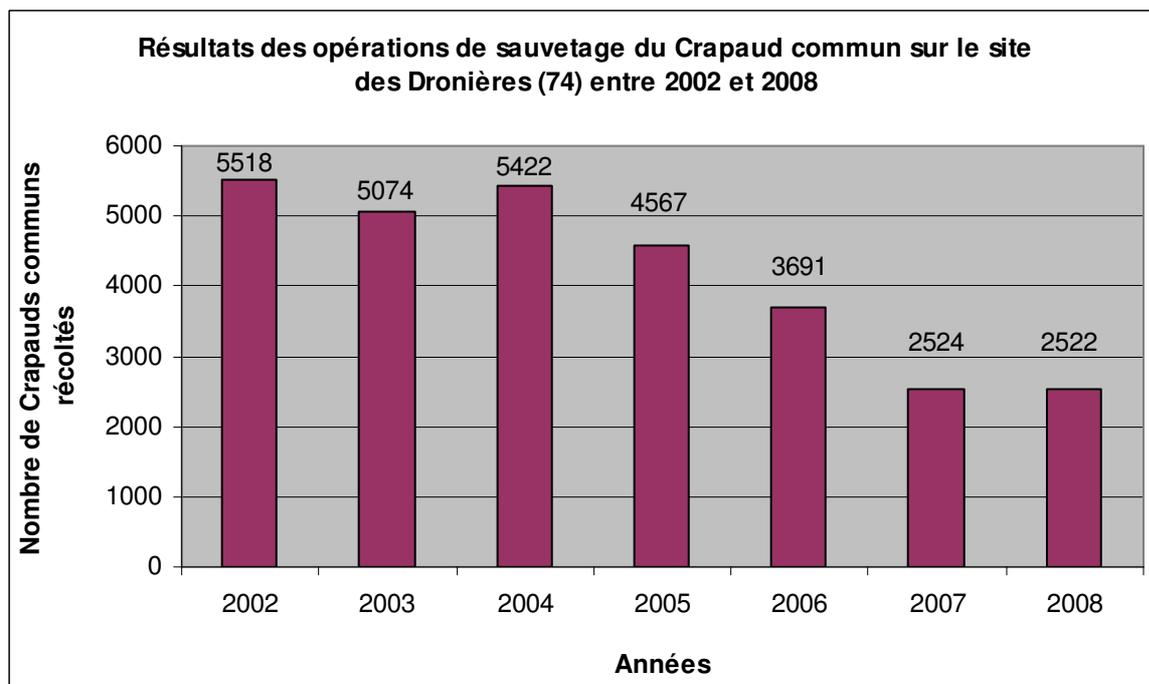
Total des amphibiens capturés par seau référencé :



## Evolution des effectifs

Après une chute importante enregistrée depuis 2004, les effectifs de Crapaud commun en migration sur le site semblent se stabiliser.

Nom français	Nom latin	2002	Evolution	2007	Evolution	2008
Crapaud commun	Bufo bufo	5518	- 54 %	2524	-0.08 %	2522



Ce printemps le dispositif de protection a été amélioré par la mise en place de 69 seaux aux pieds des filets, dans l'objectif notamment de mieux identifier les zones de passage.

La migration a débuté le 27 février, soit la date de début de migration la plus précoce depuis la mise en protection du site en 2002. En raison de conditions météorologiques instables, la migration s'est déroulée de façon irrégulière, et le pic de migration (494 individus) a été enregistré le 16 mars, entre deux épisodes neigeux. Un deuxième pic est noté le 31 mars (305 individus), suite au deuxième épisode neigeux. La migration a en effet été interrompue à deux reprises en raison d'importantes chutes de neige (du 5 au 10 mars puis du 20 au 28 mars).

## **Mobilisation et temps passé**

L'installation du dispositif de protection a débuté le 13 février par l'organisation d'un chantier auquel ont participé une classe de BTA GFS du **lycée agricole de Poisy** (18 étudiants et leur professeur), 1 bénévole, 1 salarié et 1 stagiaire LPO74, soit environ 128 heures de travail. Il a permis l'installation du dispositif sur l'ensemble du secteur A. Le 1<sup>er</sup> mars 2008 un second chantier est organisé avec les bénévoles de la LPO74 (11 participants) pour l'installation du dispositif sur le secteur B, soit environ 44 heures de travail. Le suivi journalier a été assuré par Sabin Gaborit, stagiaire LPO74, du 25 février au 23 avril 2008, soit durant 61 jours. Notons qu'environ 6 bénévoles se sont rendus sur site le soir de façon quasi-quotidienne, afin de s'assurer que tout était en ordre. Le dispositif a été retiré le 24 avril au soir, lors d'un chantier auquel ont participé 8 personnes, soit environ 16 heures de travail.